

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 novembre 2021

PLFSS 2022 - (N° 4685)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS237

présenté par
M. Mesnier

ARTICLE 43

Supprimer la première phrase de l'alinéa 4.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rétablissement de la rédaction de l'Assemblée nationale.